

# Le petit journal

## Edito

Année 2018

Nous connaissons une conjoncture économique difficile sur l'ensemble de notre pays, notre conseil municipal sera donc très attentif aux modalités de compensation pour notre budget communal 2019, concernant les exonérations promises sur la taxe d'habitation.

S'agissant des évolutions à venir, le risque est en effet réel de voir s'opérer un transfert sur la seule taxe foncière, ce qui serait particulièrement injuste, puisque par définition, la fiscalité se veut au service de toutes et de tous.

Nous continuerons à œuvrer pour chacune et chacun d'entre vous afin de contribuer au bien-être des familles et des habitants, avec nos moyens financiers qui sont malgré tout limités et qui diminuent avec la baisse des dotations de l'Etat.

Nous nous efforcerons cette année encore d'éviter si possible une hausse des impôts locaux.

La commune reste la cellule de base de la démocratie et les maires sont les derniers remparts de la cohésion sociale. Ils sont en première ligne pour répondre aux attentes des habitants, résoudre des problèmes, qui bien souvent dépassent le simple cadre communal.

Nous travaillons en coopération permanente avec la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, afin qu'elle continue à se développer tout en soutenant nos projets en fonction de ses compétences.

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour souligner l'investissement de l'équipe municipale qui m'accompagne depuis le début du mandat. Leur réactivité et leur détermination, toujours au service de nos concitoyens ont permis au village de se développer. Aujourd'hui, leur motivation reste intacte pour engager la suite et préparer notre commun aux défis qui l'attendent.

Je vous laisse découvrir ce bulletin de la vie communale et reste, comme l'ensemble de mon équipe, à votre écoute. Comme vous pouvez le voir, l'action communale fait tout son possible pour lutter, à son échelle pour le « vivre ensemble ». Être et vivre ensemble c'est le fondement même de toute société, nous ne devons pas nous désunir sous peine de détruire tout sens commun !

Que cette nouvelle année soit belle et heureuse,

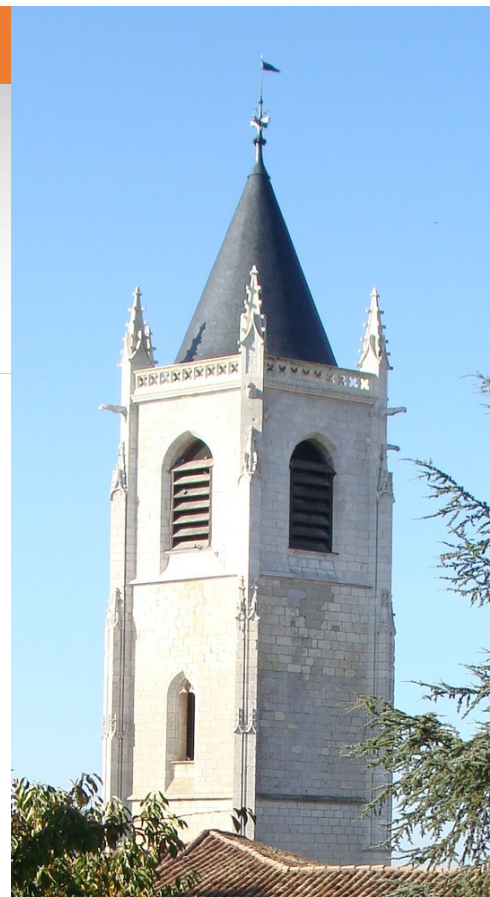
Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes, la sérénité et des joies petites et grandes.

Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie.

Que chacun d'entre vous voit l'accomplissement de ses projets et de ses rêves.

Je m'associe au conseil municipal et à l'ensemble du personnel communal, pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille et vos proches, une excellente année 2019.

Guy VICTOR

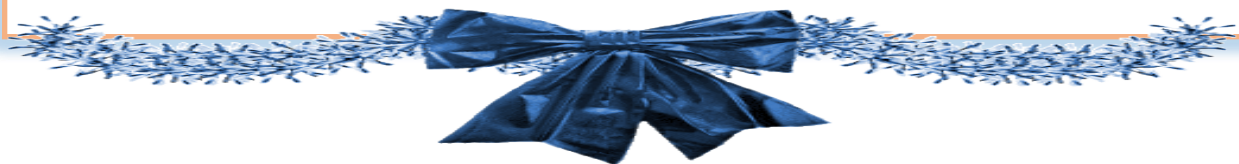


### Dans ce numéro

- ◆ Cérémonie des voeux .....2
- ◆ Travaux de voirie.....2
- ◆ Réalisations 2018.....3
- ◆ Plan Local d'Urbanisme.....3
- ◆ Traitement des déchets.....4
- ◆ Ressourcerie.....4
- ◆ Lingettes = Fléau.....5
- ◆ Multiservice.....6
- ◆ Etat civil 2018.....6
- ◆ Groupe scolaire.....7
- ◆ Animations estivales..... 7
- ◆ Commerçants et artisans....8

# Cérémonie des vœux

Guy VICTOR, Maire de Hauteffage la Tour  
et le Conseil Municipal,  
en présence de Monsieur Patrick CASSANY, Président de la  
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,  
sont heureux de vous inviter pour vous présenter leurs vœux  
autour de la galette et du verre de l'amitié,  
**Dimanche 20 Janvier 2019 à 16 heures à la salle des fêtes**



## AMENAGEMENT AVENUE DE LA TOUR ET RUE DE PENNE

Les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Tour ont été réalisés en début d'année. Le coût total s'élève à 170 402 € TTC.

La commune a bénéficié pour ce projet de l'aide technique de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,

permettant ainsi d'économiser sur des frais de maîtrise d'œuvre.

Ces travaux ont permis d'harmoniser toute la perspective de la Tour.

En 2019, il est prévu de continuer par l'aménagement de la Rue de Penne. Sur le même principe que l'avenue de la Tour, la CAGV assurera la maîtrise d'œuvre. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 70 000 €

<b>Coût total</b>	<b>170 402,22 €</b>
Participation CAGV	58 438,40 €
Subvention Etat	28 658,76 €
Réserve parlementaire	4 241,50 €
Remboursement TVA	27 108,42 €
<b>Reste à la charge de la commune</b>	<b>51 955,14 €</b>



Suite au déploiement du Très Haut Débit dans le département du Lot-et-Garonne, à la volonté d'une meilleure qualité de l'adressage, de favoriser la rapidité des secours et du commerce en ligne, la commune de Hautefage la Tour a revu l'adressage sur son territoire pour le rendre conforme à la norme AFNOR Z 10-011. Une première tranche a déjà été réalisée dans le bourg, restait à identifier clairement les adresses des bâtiments sur la partie des lotissements de Piquepoul et des zones rurales pour procéder à leur numérotation. C'est à ce jour chose faite, la pose des panneaux de route et des numéros interviendra dans le courant du 1er semestre 2019. Le coût estimatif est de 3306 € TTC investissement pour lequel la commune pourrait bénéficier d'une subvention de 40 %.

### ACHAT DE MATERIEL

#### Investissements réalisés pour l'école :

Lave linge 8 kg : 539 €, 8 bureaux et 20 chaises : 1650 €, tableau : 266 €, vitrine affichage : 256 €.

#### Investissement pour la cantine :

Four à vapeur : 14421 € dont d'une subvention de 8000 € de l'Etat.

#### Investissement pour la mairie :

Nettoyeur haute pression : 790 €, 100 chaises pour salle des fêtes : 2455 €.

#### Investissement pour le multiservice et la station service :

Vitrine réfrigérée : 2 633 €, Remplacement des distributeurs de carburants et mise aux normes des logiciels de gestion : 9 966 €

La municipalité souhaite remercier les artisans de la commune qui sont intervenus sur les bâtiments communaux, souvent dans l'urgence, à titre gracieux.

### LOTISSEMENT RESIDENCE PECH DE MARTY

Les travaux de viabilisation du lotissement ont débuté en octobre. L'entreprise Eurovia a été attributaire du marché d'un montant de 285 000 €. La commune reste maître d'œuvre, économisant environ 10 % de frais supplémentaires.

La vente des 15 lots devrait avoir lieu au 2ème semestre 2019. Le prix sera fixé en fonction du prix de revient de chaque lot.

### REPLACEMENT DES LUMINAIRES

Par soucis d'économie d'énergie, tous les luminaires de l'école ont été changés par des réglettes LED, le coût des fournitures s'est élevé à 3 889 €.

De même pour l'éclairage public des lotissements Labau, Las Carbounières et Imbert, les ampoules très énergivores ont été remplacées par le Syndicat d'Energie et d'Electrification pour un coût total de 15 747 €, la part communale s'élevant à 4049 €.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI

L'enquête publique au projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), s'est tenue du 18 juin au 31 juillet 2018.

Des permanences dans chacune des 19 mairies ainsi qu'au pôle urbanisme ont été tenues par des commissaires enquêteurs afin de recueillir les observations ou requêtes des administrés.

Sur l'ensemble du territoire, 510 demandes ont été enregistrées, pour la commune de Hautefage-la-Tour, on en compte 11.

Un rapport d'enquête contenant pour chaque demande la réponse apportée par la CAGV et les commentaires de commission d'enquête est mis à la disposition du public à la Mairie de Hautefage la Tour et consultable en version numérique sur le site de la CAGV, à compter du 25 septembre 2018, pendant un an.

L'approbation du PLUI devrait se faire fin d'année 2018 et le nouveau document d'urbanisme commun aux 19 communes de la CAGV sera exécutoire 1 mois après.

## NE JETEZ PLUS VOTRE ARGENT A LA POUBELLE

Les poubelles noires (collectées par la CAGV) sont enfouies à la décharge de Monflanquin. Quand il ne faut que 4 ans pour remplir une fosse d'enfouissement, il faut 20 ans pour rembourser les coûts induits, notamment le traitement des eaux de ruissellement de ces fosses.

C'est pourquoi ne pas trier ou mal trier, augmente la charge des ordures ménagères enfouies à Monflanquin, faisant augmenter le coût du traitement et par déduction augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Trier et inciter son entourage à faire de même est donc la seule solution pour limiter le coût de l'enfouissement. Ne pas trier en signe de contestation ou par laxisme ne ferait qu'augmenter le montant de cette taxe.



Association AU RECYCLE-TOUT  
584 av de la Rovère, D103  
Hautefage-la-Tour  
<http://www.aurecycletout.org>  
[info@aurecycletout.org](mailto:info@aurecycletout.org)  
07 85 17 67 06



*Donnez une seconde vie à vos affaires*

### Horaires de la Boutique et des Dépôts :

mercredi & samedi :  
10h -12h et 14h à 18h

vendredi: 14h -18h

### Horaires des déchetteries de la CAGV

Villeneuve sur Lot - 05 53 01 48 44

Le Lédats - 05 53 01 57 93

Sainte Livrade - 05 53 01 02 04

Laroque-Timbaut - 05 53 66 90 94

Du lundi au samedi 9 h > 12 h - 14 h > 18 h

Laroque-Timbaut fermée le lundi

### EVOLUTION DU TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

A compter de janvier 2019, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois va étudier la possibilité d'instaurer une taxe d'ordures ménagères unique sur la commune, soit 8,55 % au lieu de 11,95 %. Pour ce faire, la collecte des déchets ménagers en porte à porte serait abandonnée et il serait installé en divers endroits stratégiques des conteneurs de collecte des ordures ménagères et des conteneurs de tri sélectif.

## Je porte à la déchetterie



HUILE DE VIDANGE



CARTONS



FERRAILLES



PILES



BOIS



GRAVATS



TOUT-VENANT



D3E



DECHETS VERTS



DECHETS SPECIAUX



BATTERIES



VERRE



CORPS CREUX



CORPS PLATS



TEXTILES



# Lingettes, ce fléau de l'environnement

## Lingettes biodégradables, la grande intox

Les lingettes, il y en a pour presque tous les usages : hygiène corporelle, soins de beauté, tâches ménagères... Pour les utiliser sans complexes, le marketing des marques assure qu'elles sont biodégradables, qu'elles se jettent dans les toilettes.

Dans les faits, elles n'ont pas le temps de se décomposer entre le moment où elles sont jetées dans les WC et leur arrivée à la station d'épuration. Elles sont donc aussi nocives que celles « traditionnelles » non biodégradables.

## L'assainissement, kézako ?

Le système d'assainissement, c'est : votre WC / vos éviers, reliés à des canalisations souterraines, puis à une usine nommée station d'épuration pour recueillir et traiter les eaux usées de votre foyer.

Ces équipements garantissent la protection de notre environnement par la dépollution des eaux usées avant leur retour dans la nature.

## La bête noire des machines

Saviez-vous qu'elles sont la cause numéro 1 des dégâts causés aux stations d'épuration ? Ces déchets, une fois jetés dans les toilettes, se détériorent, deviennent de la « filasse » pour venir, in fine, s'enrouler autour des machines qui s'enrayent et cassent.

Si la station subit des dommages, elle ne pourra plus alors remplir sa fonction et restituer une eau propre à la nature.

Les lingettes ont le pouvoir de

- Créer des débordements d'eaux usées par les plaques d'égout ;
- Détériorer des équipements ;
- Rendre les interventions dangereuses pour les techniciens SUEZ.

## Nous devons tous (ré)agir

Pour un bon fonctionnement, nous devons lutter contre l'obstruction des réseaux, des pompes et des grilles en entrée de station d'épuration.

**Les lingettes sont des déchets solides, qui ne doivent en aucun cas être envoyés dans les égouts, mais jetés dans les poubelles (comme tout autre déchet autre que le papier hygiénique) !**

Avec de simples gestes, tous ensemble, protégeons notre environnement.



Crédit : Frédéric Couty, SUEZ

## Le Relais de la Tour

☎ : 05 53 71 69 67

☎ : 06 31 17 97 99



le relais de la tour 47

## Épicerie - Multiservice

**vival** by *Casino*

### NOUVEAUX SERVICES

Fruits et légumes Bio

Rôtisserie

Petite restauration

Viennoiseries cuites sur place

Dépôt de pain

Pâtisseries sur commande

Relais colis

Christelle Massé est depuis le 1er septembre 2018, la nouvelle gestionnaire du multiservice communal.

Avec beaucoup d'énergie et de professionnalisme, elle a su ramener au cœur du village un lieu de vie agréable et convivial.

Depuis fin octobre, un service **rôtisserie de poulets** fermiers le dimanche matin est à votre disposition. Elle propose aussi un service de **restauration traditionnelle** sur réservation tous les midis. Vous pouvez aussi la solliciter pour l'organisation de soirées karaoké, de repas en famille ou entre amis.

Les **fruits et légumes** proviennent en majeures parties de l'agriculture **Bio de proximité, tout comme les rayons vins et fromages à la coupe.**

Pour les personnes le désirant, Christelle a mis en place un service gratuit de livraison à domicile dès 40 € d'achat.

A compter de janvier 2019 (sous confirmation), **un relais colis** sera mis en place pour la réception de vos colis en dehors de vos heures de présence à votre domicile ou des heures d'ouverture de l'agence postale.

**N'hésitez pas à la contacter,**

**le meilleur accueil vous sera réservé.**



Exemples de rayons « vrac », « poulets rôtis » et « fromages »

### OUVERT

Du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le dimanche de 8h à 12h30

Fermé le mercredi

## ETAT CIVIL 2018

### NAISSANCES

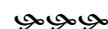
BUZENAC Alexis, né le 3/09  
FERNANDES Roxanne, née le 29/01  
FORESTIER Liloue, née le 13/11  
FORESTIER Océane, née le 13/11  
KHATER Noé, né le 27/08  
LEQUIN MORVAN Antoine, né le 5/04  
MÜLLER BODINEAU Olivia, née le 27/06  
PAVEN Enora, née le 8/02  
REDON Céleste, née le 29/05  
TASKY Louis, né le 20/11/2018

THIMOTHÉE Raphael, né le 23/01  
THIMOTHÉE Jade, née le 23/01



### MARIAGES

- ◆ Jérôme BOISTEAUX et Aurélie WENDERBECQ le 6 Octobre
- ◆ Christian LOMPECH et Marie-Christine TAGLIOLI le 18 Août
- ◆ Vincent PAPY et Malvina NOBY le 11 Août
- ◆ Thomas THIMOTHÉE et Jessica DUCAY le 8 Septembre



### DÉCES

DÉGAT Théodora le 7 Août  
DERAMCHI Alain le 21 Avril  
LOPÉS Patrice le 19 Mars  
METGE Alain le 24 Novembre  
QUARANTA Norma le 21 Juin

6 Pacs ont été enregistrés en 2018.

## GROUPE SCOLAIRE GEORGES BRASSENS

### Horaires du groupe scolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
8H45-12H et 14H-16H45

### Horaires garderie périscolaire :

7h30 à 8h45 et 16h45 à 18h30.

Coût 1 € l'heure - Toute heure entamée est due - les tarifs n'ont pas changé depuis le 1er septembre 2014.

### EFFECTIFS 2018/2019 :

Petite et moyenne section—Mme Lafosse : 26

Moyenne et grande Sections —Mme Guerrar : 26

Grande Section-CP Mmes Delannay et Durieux : 23

CP-CE1 - Mmes Tuffal et Durieux : 23

Total : 98

### Cantine scolaire :

Les menus sont établis et élaborés par Claudie Mangin. Ils sont disponibles sur le site internet de la commune et par affichage à l'école.

Coût du repas : 2,20 € - délibération du 26/06/2018.

## GROUPE SCOLAIRE GEORGES BRASSENS Projets 2019

L'aire de jeux actuelle sera améliorée par la pose d'un sol souple. Cet investissement permettra de protéger les enfants des salissures. Le coût de ces travaux est de 10 000 €.

Il est envisagé la création de toilettes extérieures accessibles pendant les temps de pause.

## ANIMATIONS ET JOURNEES DU PATRIMOINE 2018

La tour de Hautefage a eu le privilège d'accueillir la collection de tableaux de M. Rob van den Berg et de Mme Jeanette Paauwe. L'exposition a eu un très grand succès et a permis d'attirer de très nombreux visiteurs tout l'été. Les journées du patrimoine, à elles seules, ont accueilli plus de 200 visiteurs.

Le vide grenier, le repas républicain et le concert des Chœurs d'artichauts, ont aussi permis d'attirer une forte affluence. Le pays d'Art et d'Histoire et l'Office de Tourisme ont animé la saison d'été avec de multiples activités, comme des visites guidées, une nuit d'été dans le village en compagnie d'une soprano, une ballade « paysages et patrimoine » ainsi qu'une visite ludique avec Janouille.

### Nouveaux modes de paiement de la cantine scolaire

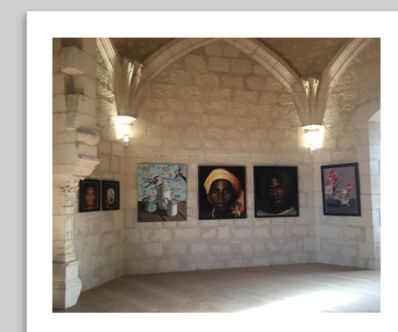
Depuis la rentrée deux nouveaux modes de paiement des factures de la cantine scolaire sont proposés :

**Le prélèvement automatique** pour lequel il est nécessaire de signer un mandat de prélèvement que nous vous fournirons.

**Le paiement en ligne** par carte bancaire sur le site dédié à cet effet :

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



# Les artisans et commerçants de la commune

## Alimentation - restauration

Pizzeria de la Tour. Chez Stéphane - Tél. 05 53 70 16 52  
Epicerie—Multiservice - MASSE Christelle – 240 Ave de la Rovère – Tel : 0553716967-0631179799  
Snack rôtisserie Le Saint Just - Tel : 05 53 01 22 90 Port : 06 06 80 26 70

## Agriculture

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol – Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59  
Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - 560 Route de Pépinès - Tél : 05 53 49 31 13  
Travaux agricoles et travaux publics – Sarl J-P Branquet – Laurespic – Tél : 05 53 49 30 23  
Terrassements travaux publics et agricoles – Bernou J-Pierre - Mazet -Tél : 05 53 49 31 42 - 06 74 39 41 95  
Exploitant forestier - Sarl FERNANDES J.P– Labarbie Tél : 06 17 40 05 58

## Bâtiment

Installation chauffage – Bruno Assignac – Lacourbonne – Port : 06 70 80 96 40 Tel : 05 53 40 77 83  
Etanchéité 47 - Alexandre Lequin Morvan - Port : 06 860 803 20 - Tel : 05 53 95 64 88  
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses - 0683110116 - Tél. : 0553494652  
Peinture Bâtiment – Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14  
Electricité- Chauffage – Plomberie - J-C Lacombe - Lot Labau - Tel :06 85 91 96 06 - 05 53 49 14 19  
Electricité générale. AFM Elec : 12 Rue de Penne. Tel : 05 53 01 03 16  
Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - 12 Rue de l'atelier - Tel : 05 53 41 49 13  
Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - 337 Route de Pépinès - Tel : 05 53 40 63 46  
Miroiterie LE VITRIER 47 - Menuiserie Alu PVC - Pech D'Oueilles - Tel : 05 53 41 73 96 - 06 17 42 67 45  
Piscines - Entretien dépannage Rénovation - LPS - Lascanals - Tel : 05 53 71 63 13 - Port : 06 71 64 37 40  
Domotique - Electricité générale - E.G.S : 10 Plaine de Labau– Tel : 06 35 93 22 68 ou 06 62 24 67 67  
Plomberie - Electricité : EURL Bacou Port : 06 44 11 59 90 - eurlbacou@orange.fr

## Mécanique- Tôlerie

Mécanicien – Serge Richaud – 520 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 49 30 84  
Carrosserie-Tôlerie – Montmarty– 562 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 36 66 64

## Santé

Infirmière – Danielle Sonilhac – 3 Avenue de la Tour – Port : 06 80 30 33 40 Tel : 05 53 49 30 75  
Cabinet infirmier —Dorothee Simonetti et Aïssa Souanef - 300 Avenue de la Rovère - 06 85 82 94 63

## Divers

Pyrotechnique – Sarl ATPM – le bourg – Tél : 05 53 49 36 66  
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau – Tél : 05 53 41 78 70  
Potier Initiation et animation – Jambois T. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76  
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76 - Port : 06 05 10 50 68  
L'Atelier Corporel – Catherine Boullenger – Sablas – Tél : 05 53 49 31 24  
Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - Port : 06 62 93 71 97  
Studio beauté, esthéticienne à domicile - Cécile Bagilet - Lotissement Las Carbounières - Port : 06 23 29 17 91  
Petits travaux d'entretien et de bricolage - Joël Pilles - Lagarde Basses - Port : 06 45 35 29 34  
Marquage publicitaire , flochage textile - Didito Stick - 285 Ave de la Rovère - Port : 06 05 01 46 11  
Création de bijoux– Les Bijoux d'Enola - 9 Ave de la Tour - Port : 06 63 98 92 47

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer dans la prochaine édition, veuillez le faire savoir auprès du secrétariat de mairie.